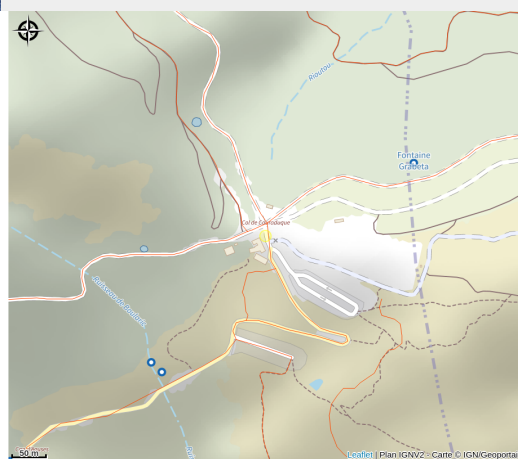


# Parcours raquettes - Col de Couraduque

Val d'Azun



Crédit : ((c) Pierre Meyer - Station du Val d'Azun)



L'espace nordique du Val d'Azun est une station dédiée au ski de fond, aux raquettes et à la luge. Il se compose de deux sites : le col du Soulor (pistes panoramiques) et le col de Couraduque (aux ambiances forestières).

## Le site du col de Couraduque

propose aux promeneurs et randonneurs :

- 1 parcours piéton.
- 5 parcours raquettes.

> L'accès aux pistes de l'Espace nordique du Val d'Azun est payant. Forfait à retirer à la billetterie du col de Couraduque.

### Infos pratiques

Catégorie : Raquettes

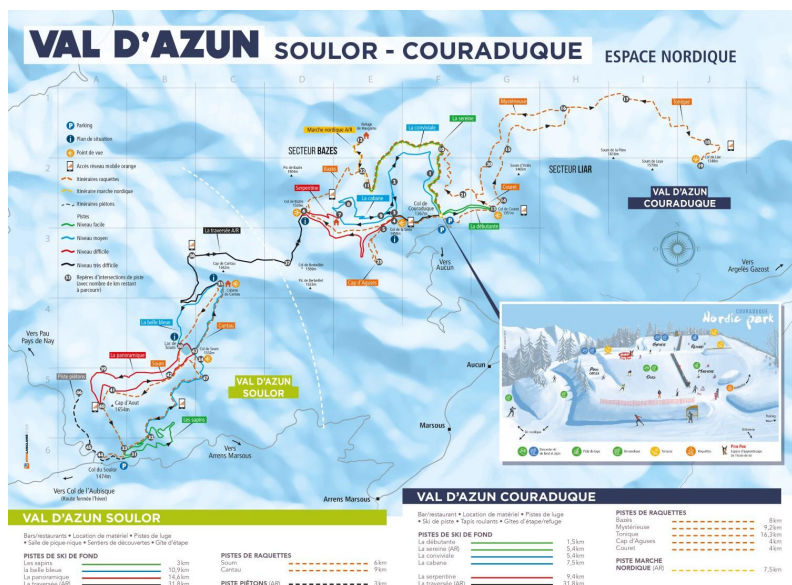
Thèmes : Forêt et sous-bois

> Période d'ouverture des parcours : du 1er décembre au 31 mars (selon conditions d'enneigement).

> Les pistes sont ouvertes/fermées quotidiennement par les pisteurs de l'Espace nordique. Pensez à vérifier leur état d'ouverture et les conditions d'accès routier au col de Couraduc sur le site internet de la station du Val d'Azun :

> [www.station-valdazun.com](http://www.station-valdazun.com)

> [Télécharger le plan des pistes de l'Espace nordique du Val d'Azun](#)



organisés en réseau, permettant aux skieurs d'élaborer leurs itinéraires.

## DU "HAUGAROU" :

-Balisage : bornes directionnelles et rondelles oranges.

-Equipement : Praticable en raquettes ou à pied.

-Ambiance : un bel aller-retour dans la hêtraie-sapinière pour rejoindre le refuge et restaurant du Haugarou, niché au creux d'un vallon isolé. L'occasion d'une pause au coin du feu (repas du midi ou goûter) bien méritée.

## LE PARCOURS RAQUETTES DU "COL DE COURET"

-Niveau : Facile

-Longueur totale : 4 km.

-Dénivelé : env. 200 m.

-Durée approximative : 1h45

-Type de parcours : boucle.

- Balisage : bornes directionnelles et rondelles oranges
  - Equipement requis : Raquettes obligatoires.
  - Ambiance : Une jolie boucle alliant points de vue sur la vallée et immersion dans les forêts profondes.
- 

## **LE PARCOURS RAQUETTES DU "CAP D'AGUSES"**

- Niveau : Facile
  - Longueur totale : 3 km.
  - Dénivelé : env. 150 m.
  - Durée approximative : 1h45
  - Type de parcours : boucle.
  - Balisage : bornes directionnelles et rondelles oranges.
  - Equipement requis : Raquettes obligatoires.
  - Ambiance : Après un départ un peu raide, l'itinéraire s'écarte des pistes de ski de fond pour effectuer une belle boucle dans la hêtraie montagnarde.
- 

## **LE PARCOURS RAQUETTES DE "BAZES"**

- Niveau : Moyen
  - Longueur totale : 8 km.
  - Dénivelé : env. 280 m.
  - Durée approximative : env. 3h15
  - Type de parcours : boucle.
  - Balisage : bornes directionnelles et rondelles oranges
  - Equipement requis : Raquettes obligatoires.
  - Ambiance : Sans doute le parcours offrant la plus belle diversité d'ambiances, mêlant petites pistes intimistes au coeur de la hêtraie-sapinière, point de vue ouvert et dégagé du col de Bazès, avant une plongée dans le vallon du Bergons et de terminer par la remontée vers Couraduque. Aux deux tiers du parcours, possibilité de rejoindre le refuge du Haugarou (restauration).
- 

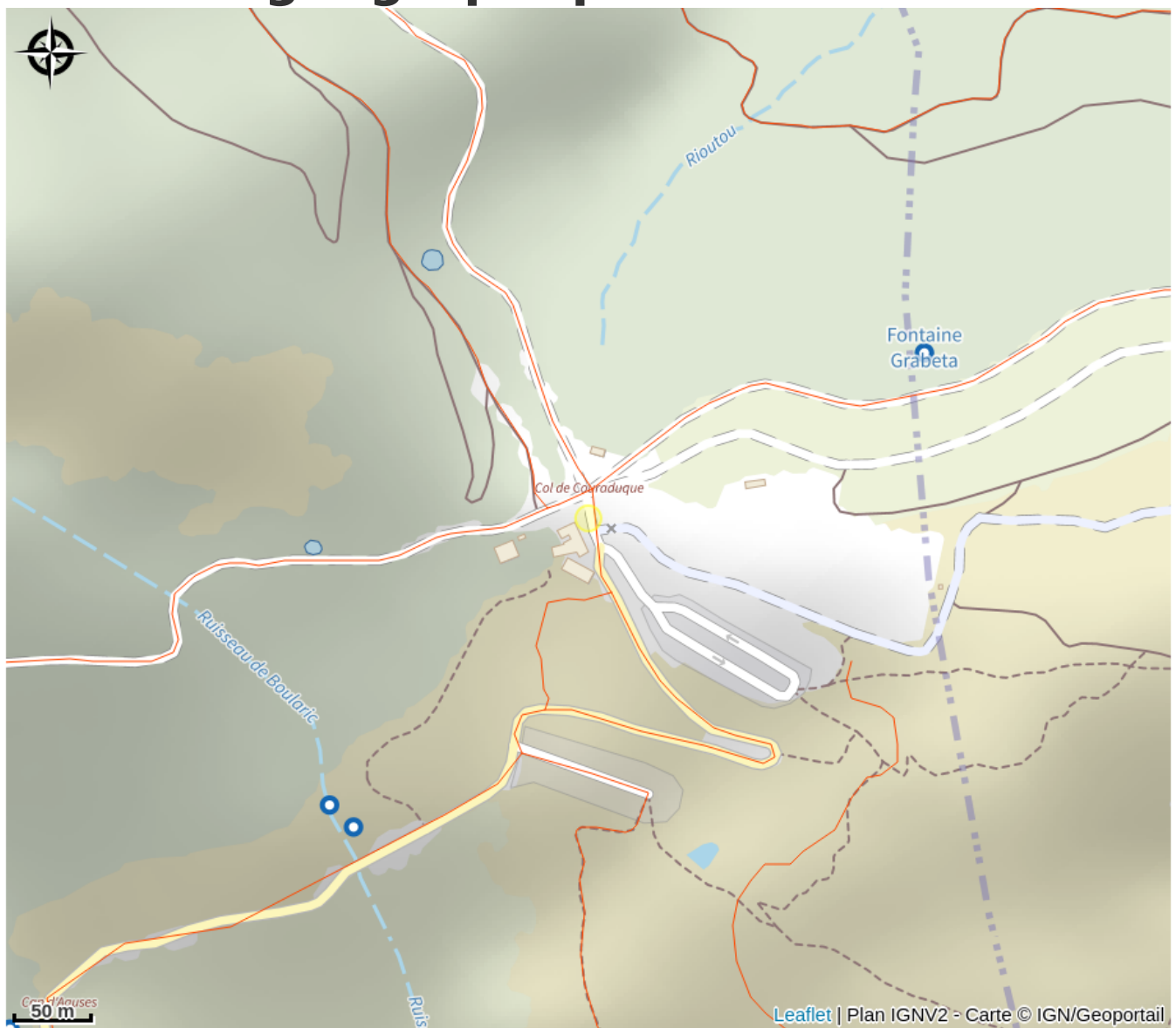
## **LE PARCOURS RAQUETTES "LA MYSTERIEUSE"**

- Niveau : Moyen
  - Longueur totale : 9 km
  - Dénivelé : env. 200 m.
  - Durée approximative : 3h15
  - Type de parcours : boucle.
  - Balisage : bornes directionnelles et rondelles oranges.
  - Equipement requis : Raquettes obligatoires.
  - Ambiance : Une boucle entièrement forestière, entre hêtres et sapins sur un versant plutôt ombragé.
- 

## **LE PARCOURS RAQUETTES "LA TONIQUE"**

- Niveau : Difficile
- Longueur totale : 16 km
- Dénivelé : env. 400 m.
- Durée approximative : 5h
- Type de parcours : boucle + aller-retour
- Balisage : bornes directionnelles et rondelles oranges.
- Equipement requis : Raquettes obligatoires.
- Ambiance : Parcours commun à la boucle forestière "La Mystérieuse" à laquelle vient se greffer un aller-retour à travers bois jusqu'au point d'orgue : le panorama ensoleillé du col de Liar.

# Situation géographique



# Toutes les informations pratiques

## Informations pratiques

### -Accès aux parcours payant

L'accès aux parcours ne peut se faire qu'après l'achat d'un forfait valable le jour même.

Pourquoi payer un forfait ? L'Espace nordique du Val d'Azun offre une multitude de services pour permettre aux randonneurs de profiter d'une journée sereine et sans encombre : parcours balisés et sécurisés, poste de secours, parking déneigé, WC publics, salle hors-sac, service de location de matériel, restauration, conseil humain et avisé, etc.

**Billetterie sur place, ouverte de 9h à 17h.**

> [En savoir plus \(tarifs\).](#)

---

### -Raquettes aux pieds obligatoires

Les parcours raquettes de l'Espace nordique du Val d'Azun sont en partie damés. Afin d'éviter toute dégradation de la surface enneigée, les raquettes aux pieds sont obligatoires, sauf sur le parcours piéton menant au refuge du Haugarou.

> **Location possible sur place au col de Couraduque.**

[Voir les tarifs des locations.](#)

---

### -Règlementation des pratiques :

- **Les chiens sont interdits** sur les parcours raquettes et pistes de ski de fond.
  - **Les luges sont interdites** sur les parcours raquettes et pistes de ski de fond.
- 

### -Les services sur place :

#### Restauration :

- Bar-snacking-restaurant **Le Couraduque** au départ des pistes.
- Restauration et goûter au **refuge Le Haugarou** : accessible via le parcours piéton, ou le parcours raquettes en boucle "Bazès".

#### Location de matériel :

Magasin de location de matériel (raquettes, bâtons,...) situé au départ des pistes. Ouvert de 9h à 17h en période d'ouverture de la Station du Val d'Azun.

> [Consulter les tarifs de location.](#)

### **Autres services :**

Retrouvez également à votre disposition à l'entrée du site : poste de secours, WC publics, salle hors-sac (avec micro-ondes à disposition, espace change bébé, etc.).

---

### **-Rester sur les parcours balisés :**

Il est demandé de rester sur les parcours spécifiquement balisés pour les raquettes. Il est interdit de marcher sur les pistes de ski de fond.

### **Respect de la faune sauvage :**

Les parcours ont été définis en collaboration avec les services de l'Office National des Forêts (ONF) afin de garantir la quiétude de la faune sauvage.

La faune sauvage traverse une période très sensible en hiver (manque de nourriture, froid, déplacements difficiles, etc.). Afin d'éviter tout dérangement inutile (couteux en énergie), il est demandé de rester sur les pistes balisées et de ne pas traverser les parcelles boisées.

[> Consulter les consignes sur le respect de la faune en hiver.](#)

### **Contact**

#### **- Espace nordique du Val d'Azun**

**Tél. :** 06 70 32 97 80

#### **- Office de Tourisme d'Arrens-Marsous :**

**Tél. :** 05 62 97 49 49

<https://www.station-valdazun.com>